

JOURNAL en Bref



Municipalité de Saint-Côme - **Septembre 2024**



Semaine de la prévention des incendies

**LE PREMIER RESPONSABLE,
C'EST TOI !**

Du 6 au 12 octobre 2024



En collaboration avec votre service
de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Voir page 4



Voir page 8



**Les journées
de la culture**

28 septembre



**MAISON
HANTÉE**

Jeudi, le 31 octobre, de 16 h à 19 h

Voir page 9

28-29 septembre | 5-6 et 12-13-14 octobre

**FESTIVAL
DES COULEURS
ÉDITION 2024**

VAL-SAINT-CÔME

Voir page 24

Bonjour à vous chères citoyennes et chers citoyens,

J'espère que vous avez passé un bel été, et que vous avez pu profiter des nombreuses infrastructures et des activités mises à votre disposition. Nous voilà déjà arrivés à cette période que l'on appelle « la rentrée ». Un moment de l'année qui évoque le renouveau, mais également pour plusieurs, le retour à une certaine routine après une saison de légèreté estivale.

Cette période symbolise aussi la rentrée des classes et l'annonce prochaine d'une saison colorée et bien animée. Je souhaite une excellente rentrée scolaire à nos étudiants et à tout le personnel enseignant et de soutien. N'oubliez pas chers automobilistes, nos jeunes vont déambuler dans les rues lors de leurs déplacements vers l'école et permettez-moi de vous rappeler de respecter les limites de vitesse, particulièrement près de l'école et du Centre de la Petite Enfance.

Suite aux pluies diluviennes du 9 août dernier, nous avons malheureusement vécu une période extrêmement éprouvante pour les personnes situées aux abords de la rivière L'Assomption et je tiens sincèrement à manifester notre plus grande compassion aux individus qui ont vécu une deuxième inondation de la sorte à trois mois et demi d'intervalle.

Chacun y va de sa théorie dans les facteurs qui influencent le niveau de la rivière qui grimpe de façon fulgurante depuis quelques années. Certes, la déforestation peut y jouer un rôle important, mais il faut aussi tenir compte du règlement provincial sur l'aménagement durable des forêts qui vient édicter les normes de calcul de débit lors d'installation de nouveaux ponceaux. En effet, pour la gestion hydrographique, le règlement exige que lors de l'installation de nouveaux ponceaux, un calcul de débit approuvé par un ingénieur soit réalisé, en tenant compte du bassin versant, des pentes, du type de sol et des milieux humides situés en amont du ponceau servant de zones de rétention. De cette façon, les ponceaux sont adaptés au mètre cube seconde des fortes pluies que nous recevons aujourd'hui. La preuve en est que depuis que le Conseil a décidé de se doter d'un plan quinquennal d'amélioration de nos rues et chemins municipaux, les dommages à nos infrastructures modifiées sont presque nuls et correspondent à une très grande économie dans les finances publiques. Cependant, la surdimension exigée par le règlement (RADF) protège les infrastructures routières, mais dirige l'eau dans les cours d'eau alimentant la rivière L'Assomption beaucoup plus rapidement, car il y a très peu de rétention à l'avant du ponceau. Lors de pluies diluviennes comme nous avons connues dernièrement avec plus de 100 mm en 24 heures, le sol devient rapidement saturé, surtout dans les endroits où celui-ci est très près du roc en profondeur, accélérant la descente de l'eau vers la rivière.

Depuis plusieurs années, une partie au nord de notre territoire

est claimée, ce qui, selon le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), confère à son titulaire le droit exclusif de chercher toutes les substances minérales du domaine de l'État, à l'exception du sable, sauf le sable de silice utilisé à des fins industrielles, du gravier, de l'argile et des autres dépôts meubles, ainsi que des résidus miniers inertes sur le territoire qui en fait l'objet.

Comme nous l'apprenons dans le Journal de Montréal du mardi 13 août dernier (*et je l'ai appris en même temps que vous*) un prospecteur, la compagnie NI-CO Énergie, pourrait avoir découvert un important gisement de minerai à Saint-Côme tel que du cuivre, du nickel et du cobalt.

Nos gouvernements prônent haut et fort qu'ils veulent créer de la richesse et faire avancer l'économie, mais il est clair pour moi que cela ne doit pas se faire au détriment de notre territoire. Nous ne voulons pas de ce projet. Nous nous sommes engagés dans la voie de l'écotourisme responsable. Ce n'est certainement pas pour permettre à une mine de venir polluer nos lacs et nos milieux naturels.

À cet effet, une coalition regroupant diverses associations de lac de Notre-Dame-de-la-Merci, de Saint-Donat et de Saint-Côme, de même que les municipalités, va se mettre en place pour dire haut et fort à nos gouvernements que nous ne voulons pas de ce projet sur nos territoires et qu'il n'y aura aucune acceptabilité sociale de notre part. Je serai en mesure de vous tenir informés des développements de ce dossier prioritaire, au fur et à mesure qu'il évoluera, mais vous pouvez compter sur moi pour défendre nos intérêts communs.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai reçu plusieurs témoignages de personnes qui se disent incommodées par le bruit incessant des voisins environnants, que ce soit par leur musique à tue-tête, les bruits de construction et d'entretien mécanique très tôt le matin et aussi très tard le soir. À cet effet, le Conseil municipal a déposé à la séance régulière du mois d'août un avis de motion visant à réviser son règlement # 339-2000 afin d'ajuster et de modifier certaines dispositions applicables au bruit dans son règlement de nuisances. La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...

Je vous souhaite à tous un bel automne. Profitez bien de toute la beauté que les paysages de Saint-Côme peuvent vous offrir et amusez-vous durant cette belle saison qui arrive, car l'automne est une deuxième saison où chaque feuille est une fleur!


Martin Bordeleau, maire

DANS CE NUMÉRO :

Monde municipal	2-5
Environnement	6-7
Loisirs, culture et organismes	8-19
Nos bons coups	19-20
Divers	21
Section commerciale	22-24

Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e Rue | Saint-Côme, Québec, J0K 2B0

Téléphone : 450 883-2726

Télécopieur : 450 883-6431

Courriel : info@stcomelanaudiere.ca

Site : www.stcomelanaudiere.ca

Hôtel de Ville, option 1

Martin Bordeleau, maire	7361
Marie-Claude Couture, directrice	7315
Teodor Peshleyski, urbaniste	7331
Brigitte Belleville, adjointe à l'urbanisme	7336
Kalina Larochelle, tech. comptable	7332
Pierre Champoux, inspecteur	7337
Laurie Gagnon, inspectrice	7390
Dominique Chagnon, réceptionniste	7301
Anny Mondor, réceptionniste	7339
Mélanie Marion, secrétaire	7316
Isabelle Venne, adjointe administrative	7302

Vieux presbytère, option 5

Steeve Dupuis	7338
Alyssa Gravel	7345
Nancie Drainville	7346
Roxane Paquette	7350

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Tombée :	Sortie :
5 janvier	1 ^{er} février
5 mars	1 ^{er} avril
5 mai	1 ^{er} juin
5 août	1 ^{er} septembre
5 octobre	1 ^{er} novembre

bref@stcomelanaudiere.ca

Ce bulletin est récupérable, merci d'en disposer dans votre bac bleu à la fin de sa vie utile.

FERMETURE - BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que le bureau municipal et le Vieux presbytère seront fermés le 2 septembre et le 14 octobre prochains en raison de la fête du Travail et de l'Action de grâce.

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas votre cinquième versement de taxes le 26 septembre prochain. Le sixième et dernier sera le 14 novembre.

ALERTES CITOYENNES

La Municipalité de Saint-Côme dispose d'un service d'alertes automatisées (SAA). Celui-ci permet d'envoyer des avis par courriel ou par message texte afin de joindre plus efficacement les citoyens lors de situations d'urgence (ex. : *rinçage du réseau, fermeture de rue, pluies diluviennes, avis d'évacuation, etc.*). Avec les inondations que nous connaissons depuis 2 ans, plusieurs personnes se sont inscrites, nous avons maintenant 946 abonnés.



Inscrivez-vous à avis.stcomelanaudiere.ca

LUMIÈRES DE RUE

Si vous remarquez des lumières de rue brûlées ou fonctionnant de façon intermittente, merci d'appeler à l'Hôtel de Ville afin de les signaler.

INONDATION – AOÛT 2024

Dans le but de trouver des solutions, nous tentons de répertorier les propriétés qui ont subi des dommages lors des dernières pluies. Si vous faites parties des personnes sinistrées, nous vous remercions à l'avance de nous fournir vos coordonnées (450 883-2726).

ADRESSE INVISIBLE ► SECOURS IMPOSSIBLE

FACILITEZ LA VIE DE VOS SERVICES D'URGENCE !!!

SELON LE RÈGLEMENT 537-2014, LES CHIFFRES DU NUMÉRO CIVIQUE DOIVENT :

- Avoir une hauteur minimale de 10 centimètres (10).
- Être installés sur la façade donnant sur la rue du bâtiment principal et doivent être visibles en tout temps.
- Si le bâtiment principal est situé à plus de vingt mètres (20 m) de l'emprise de la rue, le numéro civique doit être installé en bordure de celle-ci et doit être visible en tout temps.

Les contrevenants peuvent être passibles d'une amende.



SERVICE INCENDIE

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE

Le 6 octobre prochain aura lieu la Journée portes ouvertes à la Caserne des pompiers de Saint-Côme située au 70, 65^e Avenue.

Vous êtes tous attendus et bienvenus à cet événement annuel et convivial!

Cette journée sera l'occasion pour vous de venir découvrir votre service de sécurité incendie et de parfaire vos connaissances.



Au programme :

- Visite de la caserne de pompiers et des camions;
- Course à obstacles pour les jeunes pompiers en devenir;
- Kiosque de prévention des incendies et de la sécurité civile et plusieurs autres, démonstrations;
- Félix sécurité sera également avec nous, vous pourrez vous y procurer des avertisseurs de fumée et de monoxyde et y faire entretenir vos extincteurs portatifs sur place;
- La possibilité d'utiliser un extincteur et d'apprendre à s'en servir;
- Tirage cadeau : gracieuseté de Félix sécurité;
- Foyer extérieur règlementaire;
- Pop-corn, mascotte, maquillage et tatouages temporaires.

On a hâte de vous rencontrer!



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera cette année du **6 au 12 octobre 2024**.

Chaque année, au Québec, c'est en moyenne :

- 14 maisons qui sont endommagées chaque jour;
- Plus ou moins 400 blessés;
- Et 29 000 personnes évacuées de leur logis.

Parmi les victimes d'incendie, 45 % sont âgées de plus de 65 ans. Si vous êtes une personne âgée ou un proche, assurez-vous d'être particulièrement vigilant.

RAMONAGE

Avant la première flambée de l'année, examinez votre cheminée à l'aide d'un petit miroir et assurez-vous :

- qu'elle ne contient aucun débris (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- que les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;
- que les briques réfractaires à l'intérieur de votre foyer au

bois sont entières;

- que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu;
- qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote agrippés aux parois. Faites ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** et selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramonneur professionnel peut les éliminer efficacement.

CUISINER EN TOUTE SÉCURITÉ

- Évitez les distractions (téléphone, tablette, ordinateur portable, télévision).
- Gardez toujours le couvercle de la casserole à portée de main et utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire frire des aliments. Utilisez une friteuse.
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Ne portez pas de vêtements amples en cuisinant.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière ou le barbecue, déléguez les autres responsabilités à une autre personne pour vous assister.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.

Si un feu se déclenche sur votre cuisinière :

- N'essayez jamais d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau! L'eau alimente et propage le feu!
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.
- Placez rapidement un couvercle de dimension appropriée sur le récipient en flammes ou un linge à vaisselle très mouillé, cela afin de couper l'apport en air.
- Si possible, fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.
- Vous pourriez également fermer les interrupteurs électriques, afin de couper le courant électrique, si vous ne pouvez intervenir, sans vous exposer au danger.
- Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Le feu pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte, surtout si elle était en marche.
- Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer, et évacuez votre domicile.
- Si le feu se propage, évacuez rapidement et appelez le 911.



Consignes de sécurité pour les feux extérieurs



En vertu du **règlement 644-2019** en vigueur, voici un rappel des règles de sécurité pour les feux extérieurs. Seuls les feux suivants sont permis.

Feu d'agrément : feu de joie dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 1 mètre X 1 mètre (3 pieds X 3 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS**, **MODÉRÉ** et **ÉLEVÉ** (sous réserve de restriction supplémentaire).

Permis non obligatoire

Feu de nettoyage : dont le but est de détruire un amas de branches, d'arbres et de feuilles mortes sur un terrain privé dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 3 mètres X 3 mètres (10 pieds X 10 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS** et **MODÉRÉ**.

Permis obligatoire gratuit au Bureau d'accueil touristique (450 883-2726, poste 7345) ou à l'Hôtel de ville (450 883-2726, poste 7301) durant les heures d'ouverture.

Pour connaître le degré de danger d'incendie, vous pouvez vous référer au site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) : <https://sopfeu.qc.ca/>, ou au site Web de la Municipalité de Saint-Côme : www.stcomelanaudiere.ca

Règles de sécurité :

- La personne responsable du feu doit demeurer sur les lieux en tout temps.
- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux.
- La personne responsable doit avoir à portée de la main l'équipement pour assurer le contrôle du feu en tout temps.
- Le feu ne doit pas nuire au voisinage ou à la circulation routière.
- **Seules les matières suivantes peuvent être brûlées : feuilles mortes, branches et arbres. Merci de privilégier le compostage et l'apport volontaire (voir page 7). Aucun matériau de construction n'est permis.**
- Distance minimale de 4 mètres (13 pieds) de toute construction et de 3 mètres (10 pieds) des limites de propriété.
- Aucun feu n'est permis lorsque le degré de danger est à « **TRÈS ÉLEVÉ** et **EXTRÊME** ».
- Le permis peut être sujet à révocation si les conditions météo changent.

Aucun permis de brûlage pour développement commercial ou industriel n'est émis par le Service de sécurité incendie ou la Municipalité de Saint-Côme pour les feux de développement. Ce permis doit être demandé à la SOPFEU (1 800 567-1206).

Votre service de sécurité Incendie



LÉGENDE

BAS	
MODÉRÉ	
ÉLEVÉ	
TRÈS ÉLEVÉ	
EXTRÊME	

ÉCOCENTRE

La Municipalité offre quatre semaines d'accès gratuit pour permettre aux résidents de se départir des matériaux à l'écocentre sur présentation d'une pièce d'identité et de résidence valide (*accès raisonnable*). **La dernière semaine de gratuité aura lieu du 1^{er} au 5 octobre.** Par la suite, le service sera offert selon la tarification en vigueur.

Le Garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. **Durant la saison estivale, il est ouvert du mardi au vendredi de 8h à 16h30 (fermé de 12h à 13h) et le samedi de 8h à 16h (ouvert le midi).** Ces matériaux sont recueillis gratuitement à l'écocentre : pneus sans jante (*véhicule de pro-*

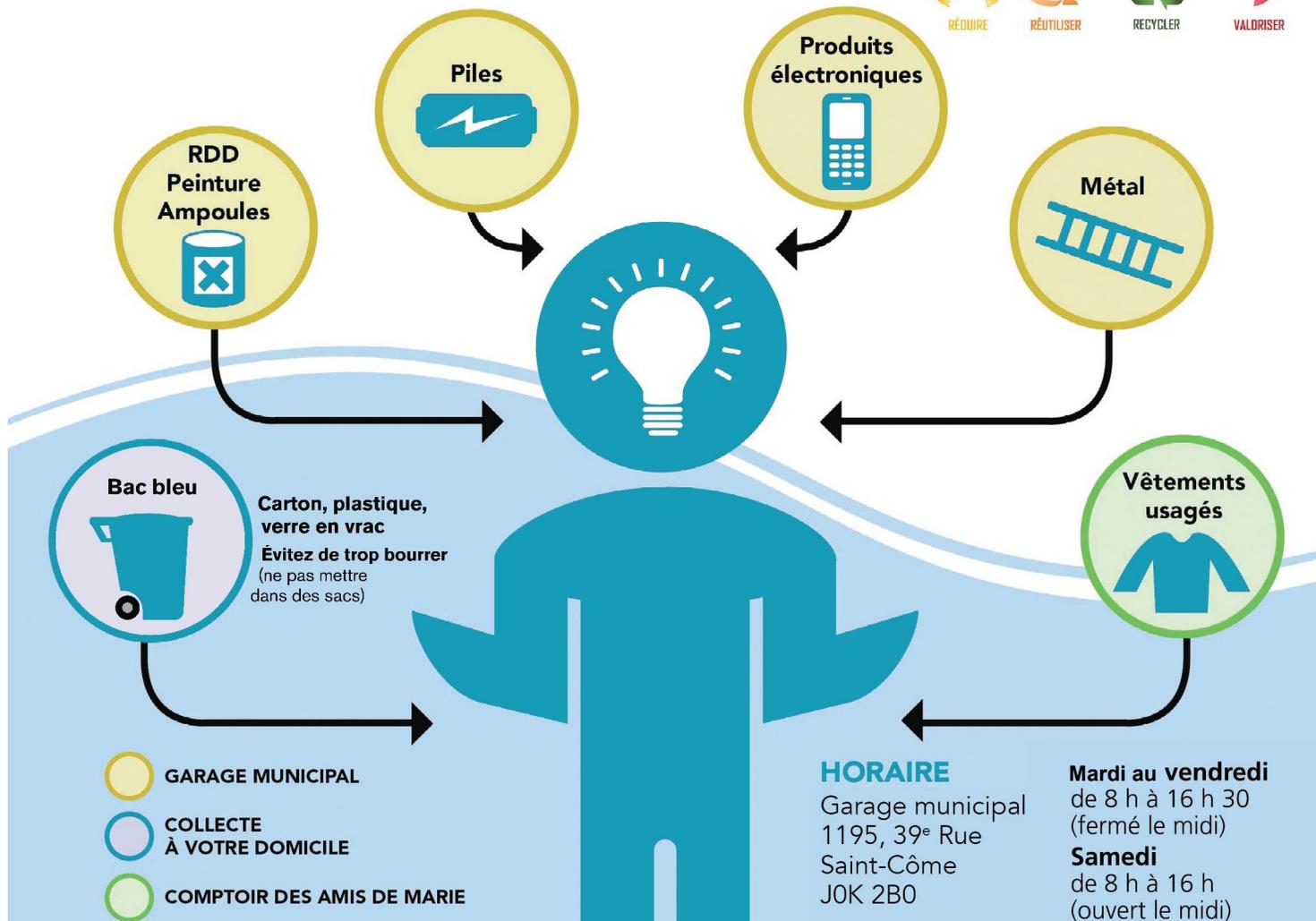
menade), récupération, produits dangereux (*huiles usées, solvant, peinture, batteries, etc.*), métal, matériel informatique, ampoules fluo compactes, meubles rembourrés et matelas. **Si vous avez de vieux téléviseurs dont vous souhaitez vous départir, merci de les apporter directement au Garage municipal, un endroit est prévu à cet effet.** Le tout est récupéré de façon responsable.

Vous pouvez vous procurer des bacs bleus et des bacs noirs à l'Hôtel de Ville, nous effectuons la livraison (jusqu'à épuisement des stocks).

Bac bleu : 127,56 \$

Bac noir : 129,41 \$

JE VEUX FAIRE MA PART : JE RÉCUPÈRE!



Horaire de la cueillette 2024

APPEL À LA SENSIBILISATION

Nos employés remarquent la présence de plus en plus fréquente d'ordures dans les bacs de récupération ET les bacs de compost. Rappelons que ces matières ne sont pas recyclables ni compostables. Le respect c'est aussi de penser aux gens qui passent des heures à trier nos matières. Ils ne doivent pas apprécier ces mauvaises surprises. Merci de déposer vos items récupérables en vrac dans votre bac bleu.

Depuis 2023, il est obligatoire de disposer vos matières résiduelles (bac noir ou vert), recyclables (bac bleu) et organiques (bac brun) dans des bacs roulants munis d'une prise européenne. Autant les bacs d'une capacité de 240 litres que de 360 litres sont acceptés.

La collecte des matières résiduelles et recyclables se poursuit une semaine sur deux pour l'année 2024. Les matières organiques, quant à elles, seront recueillies une fois par mois durant la saison hivernale et une fois par semaine durant la saison estivale. Durant les mois de mai et d'octobre, il sera possible d'apporter vos branches et vos feuilles mortes à la carrière municipale, le 2^e et le 4^e samedi du mois. Pour les mois de juin à septembre, le service sera offert le 3^e samedi du mois.

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

19 au 21 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

10 au 12 collecte matières organiques pour tous les secteurs
Les 24 et 31 seront fermés à midi.



matières résiduelles (ordures)



matières recyclables



matières organiques



congés fériés



Cueillette des matières résiduelles

Lundi

Petit Belœil
Grand Belœil
Commerces
Rang 7

Lac Côme jusqu'au coin de la route 343
Lac France jusqu'au Rang des Venne

Mardi

Val Saint-Côme
(à partir de l'Avenue Gagné jusqu'au Lac Boisvert)
Domaine Lepage

Mercredi

Rang 9
Rang Versailles
Lac Clair
Chemin Laporte

Jeudi

Chemin de la Ferme
Domaine du Nord
Rang des Venne
Zec Lavigne

Vendredi

Village
Du Rang 9 vers le village
Commerces

Loisirs, culture & organismes

COURS DE YOGA

QUAND ? Mercredi soir : 18 septembre (10 semaines)
Horaire : 18 h 30 à 20 h (durée : 1 h 30)
Jeudi matin : 19 septembre (10 semaines)
Horaire : 9 h 30 à 11 h (durée : 1 h 30)

COÛT ? 200 \$ (pour chaque plage horaire)

OÙ ? La Maison d'en face (1624 rue Principale)

INFO : Inscription auprès de Chantal Binette au 514 452-8440 ou pour toute demande d'information : chantalbinette1@gmail.com



COURS DE DANSE – STUDIO EDR

QUAND ? Jeudi 12 septembre au 5 décembre
(maximum de 16 inscriptions par groupe)
18 h à 18 h 45 : groupe de 7 à 9 ans
18 h 45 à 19 h 30 : groupe 10 à 12 ans
19 h 30 à 20 h 15 : groupe 13 à 17 ans

COÛT ? 53,45 \$ taxes incluses - résidents de Saint-Côme
(la Municipalité paye 40 \$)
93,45 \$ taxes incluses - non-résidents
* Priorité aux résidents de Saint-Côme

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault

INFO : Inscription obligatoire par téléphone au 450 883-2726 (Roxane, poste 7350) ou au Bureau d'accueil touristique (payable au moment de l'inscription)



JOURNÉES DE LA CULTURE – 28 SEPTEMBRE

La programmation pour les Journées de la culture sera disponible dans les semaines à venir! L'information sera affichée sur nos réseaux sociaux (*Tourisme Saint-Côme et la page de la Municipalité sur Facebook*), ainsi que sur nos babillards et sur le panneau électronique. Restez à l'affût!



MAISON HANTÉE

Jeudi 31 octobre de 16h à 19h au Vieux presbytère

LA TRADITIONNELLE MAISON HANTÉE ET LA
DISTRIBUTION DE BONBONS REVIENNENT CETTE ANNÉE.

Pour ceux et celles qui aimeraient distribuer des bonbons au Parc de l'Harmonie,
vous pouvez réserver votre table au 450 883-2726, poste 7345.



HORAIRE DU VIEUX PRESBYTÈRE ET DE LA BOUTIQUE



NOUVEL HORAIRE POUR LE VIEUX PRESBYTÈRE

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h 30
(fermé entre 12 h et 13 h)
- Le jeudi et le vendredi de 8 h 30 à 19 h
- Le samedi de 8 h à 15 h
- Le dimanche de 10 h à 14 h (jusqu'à l'Action de grâce)

Steeve, Alyssa, Nancie et Roxane ont hâte de vous accueillir !

Informations, composez le 450 883-2726, poste 7345

EMPLOYÉ À LA RETRAITE

Nous tenons à souhaiter une bonne retraite à Michel Mc Cabe, employé municipal durant presque 10 ans !
Merci Michel, ça a été un plaisir de travailler avec toi.

Belle et bonne retraite !



BIBLIOTHÈQUE

Durant la période estivale, la bibliothèque était ouverte de 10h à midi le samedi. Toutefois, avec la rentrée scolaire et l'automne qui arrive, l'horaire habituel reviendra à compter du 7 septembre prochain.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi de 10 h à 14 h

Information : 450 883-2726, poste 7360

OUVERTURE DU NOUVEAU POSTE D'ACCUEIL ET DE LA CAVERNE PARC RÉGIONAL DE LA CHUTE-À-BULL

Le lundi 8 juillet dernier a eu lieu l'inauguration du tout nouveau pavillon d'accueil du Parc Régional de la Chute-à-Bull. Celui-ci est maintenant déménagé au sud du parc, **soit au 101, rue Théophile-Gauthier**.

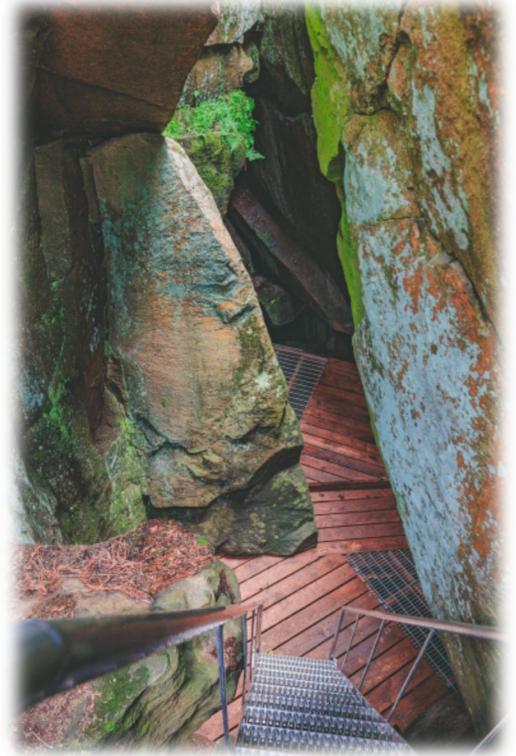
Au total, une centaine de personnes de la région étaient présentes sur place, afin de partager ce moment avec l'équipe de la SDPRM qui travaille au développement de ce projet depuis près de 10 ans. C'est donc sous le signe de la fierté et de l'accomplissement que M. Pierre Lasalle, conseiller politique de la Ministre Proulx, Mme Isabelle Perreault, préfète de la Matawinie, M. Martin Bordeleau, maire de Saint-Côme, M. Denis Brochu, directeur général de Tourisme Lanaudière, ainsi que M. David Lapointe, directeur général de la SDPRM, ont tenu à adresser quelques mots à tous ceux qui étaient présents avant de procéder à la coupe de ruban officielle.

Par la suite, une prestation musicale à la hauteur de notre statut de Capitale québécoise de la chanson traditionnelle, un buffet et des rafraichissements ont été offerts aux invités.

Nous avons terminé cette journée en beauté, pour ceux et celles qui le souhaitent, avec une visite de la caverne de la Chute-à-Bull. Fait intéressant, il s'agit seulement de la 6^e caverne au Québec à être aménagée et ouverte au grand public. Avec la mise en place d'une équipe d'animation, nous pouvons offrir des visites guidées permettant à des groupes de visiteurs de vivre une expérience d'initiation à la spéléologie, d'approfondir leurs connaissances sur les chauves-souris et plus encore.

En terminant, nous invitons tous les citoyens de Saint-Côme à consulter notre site Web <https://parcsregionaux.org/> pour obtenir plus d'informations sur nos heures d'ouverture, les tarifs d'accès à la visite guidée et le fonctionnement de notre plate-forme de réservation.

Nous sommes convaincus que la visite de la caverne de la Chute-à-Bull saura vous plaire et deviendra à coup sûr une attraction touristique incontournable dans la région dès cet été!



De gauche à droite : David Lapointe, DG de la SDPRM; Gaëtan Morin, ancien préfet; Isabelle Perreault, préfète de la Matawinie; Pierre Lasalle, conseiller politique de Mme Caroline Proulx; Martin Bordeleau, maire de Saint-Côme et président de la SDPRM et Denis Brochu, DG de Tourisme Lanaudière



Les employés de la SDPRM

Mini Bref

Municipalité de Saint-Côme - Septembre 2024

Chères jeunes citoyennes, chers jeunes citoyens,

L'automne arrive à grands pas, apportant avec lui une magie toute particulière : les feuilles qui changent de couleur, l'air frais qui chatouille nos joues et la promesse de nouvelles aventures à l'école.

En plus de cela, Halloween se profile à l'horizon, avec ses citrouilles lumineuses, ses costumes effrayants et ses histoires mystérieuses. C'est une occasion spéciale pour laisser libre cours à notre imagination, créer des décorations ensorcelantes et savourer des friandises magiques!

Que ce soit en classe ou pendant les festivités d'Halloween, n'oublions pas d'apprécier chaque instant. C'est le moment idéal pour explorer, rêver et faire de nouvelles découvertes.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

En juin dernier, la Municipalité a remis le prix Goutte d'or à deux élèves de Saint-Côme.

Elles se sont démarquées par leur persévérance et leur résultat académique. Félicitation à Karelle Raymond et Emma-Rose Thériault.



Le Club ados

PAR LE COMITÉ JEUNESSE DE SAINT-CÔME

Club ados

Suite à notre sondage auprès des jeunes, nous vous présentons le logo officiel pour **Le P'tit Carré**

Le P'tit Carré

Rejoins notre page Facebook [Le Club Ados](#)

Trouve les 10 différences



Réponse: sorcière, fantôme, tige de la citrouille, bonbons, chat, squelette, gazon et araignée

Une idée, un commentaire
ou une question pour nous?

Voici comment nous rejoindre !

Viens porter ton idée ou ton
commentaire à l'Hôtel de Ville.

Écris-nous par courriel au :
karen@stcomelanaudiere.ca

NOUVEAU

Surface de
Dek hockey



Baseball

Merci à toi d'avoir participé pour la deuxième édition. Vous étiez plus d'une cinquantaine encore cette année. Merci à nos entraîneurs, **Mathieu Arbour, Kevin Mc Gurrin, Emanuel Pelletier.** Sans vous, ça ne serait pas possible.

Chasse

Tu as entre 12 et 17 ans et la chasse au petit gibier t'intéresse ? La Zec Lavigne propose des activités gratuites d'initiation à la chasse au petit gibier. Rends-toi sur le site **Réseau Zec** pour avoir toutes les informations ou contacte Martin Kirouac au evenement@zeclavigne.com ou par téléphone au **450 820-2865.**

Hockey

Reste à l'affût !
Le Dek hockey dédié pour toi sera de retour cet automne. Tu seras informé (e) très bientôt !

Loisirs, culture & organismes

CHEVALIERS DE COLOMB ST-CÔME - 9749

L'automne arrive et nos activités reprennent de plus belle. Mettez à votre agenda les dates des **déjeuners communautaires** : 15 septembre et 3 novembre. Sans oublier le **Souper fruits de mer** qui aura lieu le 12 octobre au Centre de Loisirs Marcel Thériault.

Ne soyez pas surpris de voir un **barrage routier à l'entrée du village le 28 septembre**. Tous les profits de cet événement vont permettre à nos jeunes joueurs de soccer d'assister à un match de soccer du CF Montréal.



Nous sommes très fiers d'avoir aidé le Camp Richelieu pour leurs activités estivales. Un chèque au montant de 8 000 \$ leur a été remis pour les aider à occuper nos jeunes durant l'été. Aussi, un autre don de 1 000 \$ a été offert par M. Marcellin Martineau, Député du District 49. Ce don a servi à l'achat d'équipement pour le camp de jour.

Notre course de canards a été reportée au 7 juillet puisque Dame Nature ne nous a pas aidés cette année. Voici le nom des gagnants : Chantale Bélanger, Luc Lepage, Estelle Gaudet et Noella Morin.



BASEBALL 2024

Comme vous le savez, il y a eu du baseball à Saint-Côme cet été! Un gros merci aux 52 joueurs pour leur engagement et leur enthousiasme. Merci au Comité Sportif pour l'organisation et leur soutien. Un grand merci à nos précieux commanditaires : Dépanneur Émery, Microbrasserie Trécaré, Municipalité de Saint-Côme et Val Saint-Côme Oxygène sport, pour nos superbes chandails. C'est un rendez-vous l'an prochain!



Merci pour votre participation!



Loisirs, culture & organismes

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce de Saint-Côme dévoilera le calendrier de ses activités le mercredi 18 septembre prochain. Détails à venir sur notre page Facebook! Réservez la date à votre agenda.



Vous êtes membre de la Chambre de commerce et avez un bon coup à partager? Écrivez-nous : info@chambrecommercestcome.ca

Pour devenir membre de la Chambre de commerce de Saint-Côme, visitez notre site Web : www.chambrecommercestcome.ca



CLUB DE MARCHE SAINT-CÔME

MARCHE CARDIO : Tous les **mercredis**, environ 5 à 6 km de marche rapide

MARCHE RANDONNÉE : Tous les **jeudis**, marche continue de 5 à 6 km

Pour faire partie du Club de marche, vous devez remplir un formulaire d'inscription au Vieux presbytère situé au 1661, rue Principale à Saint-Côme. Vous devez également être forme et être capable de marcher de 5 à 6 km en continu...

Lieu de rencontre : Centre de Loisirs Marcel Thériault **Départ** : 10 h | **Retour** : 11 h 30 (environ)

Il reste quelques excursions pour l'été et l'automne 2024. Départ à 10 h du Centre de Loisirs et retour vers 15 h environ. Nous partons à la découverte de nouveaux endroits à voir ou à revoir.

Voici la liste de nos excursions :

- 5 septembre** Parc du Mont-Tremblant (Grande Vallée)
- 19 septembre** Vignoble Saint-Gabriel / Saint-Gabriel
- 24 octobre** Abbaye Val Notre-Dame / Saint-Jean-de-Matha



Au plaisir de vous rencontrer!

Comité organisateur : Liette Laverdière, Sonia Cloutier, Carole Guèvremont et Charis Guay

Loisirs, culture & organismes

CLUB FADOQ SAINT-CÔME

Les membres du Club Fadoq Saint-Côme invitent toutes les personnes de 50 ans et plus à se joindre à eux afin de bénéficier de tous les rabais qu'apporte le fait d'y adhérer.

Vous pourrez profiter de toutes les activités offertes par le Club : **bingo, scrabble, bridge, pétanque, vie active et soupers dansants**. Un choix intelligent autant au point de vue social qu'économique!

Contactez Michel Gauthier au 450 883-2441.

BINGO

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? Tous les deux jeudis de 19 h à 22 h
Responsable : Josée Rivest | 450 883-8657

SOUPER & DANSE

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault
QUAND ? 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 21 décembre à 18 h
Responsable : Michel Gauthier | 450 883-2441

PÉTANQUE

OÙ ? Camp Richelieu
QUAND ? Mardi et jeudi de 13 h à 15 h
Responsables : Robert Chrétien | 450 220-8868
André Viau | 450 499-0837

SCRABBLE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? Début : 9 septembre de 13 h à 15 h
Responsable : Lorraine Morin | 450 883-5729

BRIDGE

OÙ ? La Maison d'en face et Centre de Loisirs
QUAND ? 1 mercredi sur 2 de de 9 h à 16 h
(en alternance aux deux endroits)
Responsable : Jean-Claude Provost | 450 883-6326
Nous offrons gratuitement une initiation au bridge.

VIE ACTIVE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? Début : 10 septembre de 10 h à 11 h
Responsable : Mireille Charron | 514 923-7119

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT CÔME

Venez jouer avec nous aux cartes, aux poches ou à d'autres jeux de société.
Dîner entre amis suivi de jeux pour tous!

QUAND ? 1 mercredi sur 2 de 10 h à 15 h
DATES ? Dès le 18 septembre
OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault (250, 65^e Avenue)
Responsable : Maryse Bruneau au 450 898-8926



TERRAINS DE PICKELBALL ET DEK HOCKEY

Les terrains de pickleball et le terrain de dek hockey sont officiellement ouverts !

Ils sont situés près du Centre de Loisirs (250, 65^e Avenue), sur la patinoire.

Si vous désirez accéder aux filets, le coût du dépôt de sécurité pour la clé est de 25 \$ en argent.

Informez-vous au Bureau d'accueil touristique.



Loisirs, culture & organismes

DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

AGA DU 13 JUIN 2024

Le 13 juin dernier, l'organisme des Amis de Marie de Saint-Côme a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) au Centre



Une très belle participation à l'AGA de juin dernier.

Marcel Thériault. Plusieurs personnes, dont un grand nombre de bénévoles, ont assisté à l'AGA afin de constater où en est l'organisme, ses réalisations et les projets mis de l'avant par le conseil d'administration (CA) pour l'année 2024-2025. Entre autres, les membres ont pris connaissance de la situation financière de l'organisme, laquelle est en très bonne santé. Aussi, le point a été fait dans le Rapport d'activités 2023-2024 sur tous les services offerts par l'organisme dont la contribution à l'école par l'achat de certains effets scolaires ou le paiement de certains services spécialisés, ou encore les dépannages d'urgence ou des contributions aux bases de plein air qui reçoivent des familles défavorisées ou des personnes handicapées.

C'est aussi à l'AGA que les membres élisent les membres du CA, et ce, selon un mode d'alternance (3 postes une année et 4 postes l'année suivante). Le mandat d'un administrateur est de deux ans. Cette année, quatre postes étaient à pourvoir et les élus sont : Christiane Lanthier, Suzie Leclerc, Évelyne Morin et Carmella Huard. Cette dernière avait complété le mandat de Sylvie Boulé que le CA remercie d'ailleurs pour son engagement des dernières années.

La composition du CA est maintenant la suivante : Louise Arbour / présidente, Christiane Lanthier / vice-présidente, Évelyne Morin / trésorière, Suzie Leclerc / secrétaire, et les administrateurs Carmella Huard, Marcel Boisjoli et Charles Sainte-Marie. Félicitations à toutes et tous ! Le CA remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'AGA et Mme Jacinthe Perron, organisatrice communautaire du CLSC de Saint-Jean-de-Matha, qui a présidé l'AGA et qui est en soutien professionnel de l'organisme toute l'année !



CA : Marcel Boisjoli, Carmella Huard, Évelyne Morin, Louise Arbour, Suzie Leclerc, Christiane Lanthier, Charles Sainte-Marie.

200 HEURES PAR SEMAINE

Oui ! 200 heures par semaine en moyenne ont été offertes en 2023-2024 par les quelque 60 bénévoles des Amis de Marie ! Sans l'engagement profond de toutes ces personnes, l'organisme ne pourrait être et demeurer une ressource essentielle dans notre village.

Un immense MERCI !



De petites gâteries pour de formidables bénévoles !

BONHOMME À LUNETTES

Le Bonhomme à lunettes reprend ses activités les jeudis aux deux semaines. Ses prochaines visites sont : les 12 et 26 septembre, les 10 et 24 octobre et le 7 novembre. Comme toujours, les personnes peuvent se présenter au local sans rendez-vous mais avec leur prescription, et ce, de 9 h à 11 h 30.

CUISINE COMMUNAUTAIRE

L'équipe du service de la Cuisine communautaire reprend aussi ses activités pour la fin septembre et les personnes bénéficiaires seront contactées directement.

RAPPEL IMPORTANT

Les Amis de Marie remercient du fond du cœur la population pour tous les dons reçus. Afin d'aider nos bénévoles à faire le triage de ce qui est reçu, il serait grandement apprécié que vos boîtes soient bien fermées avec du « scotch tape » ou autre ruban adhésif afin qu'elles soient manipulées sans danger de voir le fond s'ouvrir.

Si vous avez des vêtements à donner, SVP utilisez la chute à cet effet en prenant soin de mettre vos vêtements dans un sac quel qu'il soit.

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER !

Loisirs, culture & organismes

SAINT-CÔME ET SON HISTOIRE

HISTOIRE D'INONDATIONS

Bien qu'il soit difficile de retrouver des données précises, il est de notoriété publique qu'il y a souvent eu des inondations plus ou moins importantes à Saint-Côme. La rivière l'Assomption surtout est sortie de son lit printanier plus d'une fois! Mais, heureusement, pas toujours avec des conséquences graves.



M. Welly Chaussé en canot dans le village inondé en 1943

Dans le livre produit par le Comité historique, *Saint-Côme se raconte...* (p. 225), on y apprend qu'en 1930, une inondation a eu lieu au village. Cette année-là, notamment près de la boulangerie, l'eau a monté jusqu'au milieu des fenêtres et a forcé l'évacuation des résidents concernés pour plusieurs semaines.

Voici un extrait du livre concernant une autre inondation : «En 1943, l'eau a envahi plusieurs chemins et ceux-ci sont devenus praticables seulement en chaloupes ou en canots. C'était à l'époque de la conscription et plusieurs, voulant y échapper, se sont servis de cette voie maritime de fortune pour aller se cacher.»



1970
Inondation à St-Côme



1970
Pont du Village

Il y a eu aussi celle de 1946 alors que le niveau élevé de la rivière a fait céder le barrage de la scierie à bois de Saint-Côme. Puis, celle de 1970 qui a mis en danger la solidité de l'ancien pont du village par les débris et arbres arrachés qui déferlaient sur la rivière et qui frappaient le pont.

Bien sûr, les inondations des dernières années, et surtout celle du mois d'août dernier (*moment de l'année tout à fait exceptionnel pour ce phénomène*), vont s'inscrire dans l'histoire de notre village... pour le meilleur et pour le pire.

ACTIVITÉS À VENIR

Au moment de la diffusion de ce numéro, le comité aura tout juste tenu un kiosque au cours des Découvertes estivales et offert une visite historique du « Bas du village ». Nous y reviendrons dans le prochain numéro du Journal En Bref.

À noter que nous offrirons une conférence soulignant la Journée des aînés le 6 octobre prochain à 13h30! Surveillez les détails sur notre page Facebook et sur le tableau électronique du village. Ce sera une occasion de rendre hommage à plusieurs de nos aînés qui ont sensiblement collaboré à construire et développer notre belle municipalité. Par ailleurs, la production du *Calendrier perpétuel* va bon train et nous espérons pouvoir l'offrir vers la fin de l'année.

Pour celles et ceux qui voudraient se procurer les livres *Saint-Côme se raconte...* et le *Répertoire des habitations de Saint-Côme et leurs propriétaires 1860-1960*, il est toujours possible de le faire au Bureau d'accueil touristique de la Municipalité ou auprès de Fernande Gauthier au 450 883-8467.

PAGE FACEBOOK

Avec la rentrée, le Comité reprend l'alimentation de sa page Facebook. N'hésitez pas à la consulter. Vous y apprendrez divers facettes de l'histoire de Saint-Côme et y découvrirez plusieurs photographies anciennes.

PRÉSERVONS LA MÉMOIRE DE SAINT-CÔME!



Loisirs, culture & organismes



CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES

Cet été, la Municipalité était fière de compter 9 inscriptions à la troisième édition du concours des Maisons fleuries.

Les critères étaient les suivants :

- propreté des lieux et impression d'ensemble
- agencement des couleurs - annuelles et vivaces
- arbres, arbustes et conifères
- pelouse
- mobilier extérieur

Suite à la visite de ces magnifiques aménagements, voici les quatre personnes gagnantes :

⇒ Josée Rechichi	1 ^{er} prix
⇒ Estelle Gaudet	2 ^e prix
⇒ Yoland Thériault	3 ^e prix
⇒ Madeleine Asselin	Commandite offerte par la Pépinière St-Aubin (75 \$)

Merci à tous et à toutes d'avoir participé et à l'année prochaine !



PISCINE DE L'AUBERGE VAL SAINT-CÔME

Disponibilités : Du lundi au vendredi de 9 h à 15 h *

Coût : 10 \$ par adulte / 5 \$ par enfant (*taxes en sus*)

Promo : 5 \$ par adulte, à l'achat de 10 sessions (*taxes en sus*)

Groupe : Possibilité de louer la piscine pour un événement, sur semaine ou fin de semaine, de jour ou de soir (\$)

Avis : Veuillez apporter votre propre serviette / Aucun article de piscine fourni

* Certains jours ou plages horaires peuvent être non disponibles, il est donc important de vérifier à l'avance en téléphonant au 450 883-0655.

Auberge Val Saint-Côme

200, rue de l'Auberge
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Téléphone : 450 883-0655

info@aubergevsc.com | www.aubergevsc.com



Loisirs, culture & organismes

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES DE TOURISME À SAINT-CÔME

L'APRTSC est un OBNL légalement constitué depuis le 23 août 2021; toutes les sommes sont utilisées pour le service aux membres.

Notre but est de faciliter la communication entre propriétaires, de discuter des enjeux communs en lien avec la location court terme dans notre municipalité et de nous entraider tout en collaborant avec la Municipalité afin de faciliter la cohabitation avec les résidents.

L'association, c'est aussi vos yeux et vos oreilles, entre autres avec les suivis au Conseil municipal ainsi que les comptes rendus sur l'évolution des dossiers en cours.

La mission et les avantages de l'association sont de :

1. Promouvoir et défendre les intérêts des exploitants de RT sur le territoire de la municipalité
2. Représenter les membres auprès des autorités
3. Promouvoir les bonnes pratiques d'exploitation de RT incluant la protection de l'environnement et des nuisances
4. Informer et soutenir les propriétaires dans leur processus d'enregistrement ainsi que sur les lois & réglementations en vigueur

LES MEMBRES ont également accès à la page Facebook privée de l'association qui inclut divers aspects dont :

1. Des groupes de discussions
2. Des référencement de fournisseurs et sous-traitants
3. Des sujets à la une
4. Les événements et activités à venir
5. Les documents sur les réglementations en vigueur et/ou en discussion
6. Et bien plus...



L'APRTSC collabore et échange régulièrement avec les autres associations des municipalités environnantes sur leurs bonnes pratiques, leurs enjeux et leurs réglementations respectives.

Joignez-vous à nous via notre site Internet ou par messagerie!

Adhérez d'ici le 31 octobre et profitez de vos avantages jusqu'au 31 décembre 2025.

www.aprtsc.ca | info@aprtsc.ca

NOS BONS COUPS!

Suite page suivante

SAINT-CÔME EN BLEU - 24 JUIN

Nous sommes réellement choyés à Saint-Côme d'avoir eu du beau temps pour une autre année consécutive le jour des célébrations de la Fête nationale. Nous aimerions remercier les bénévoles qui s'impliquent chaque année, le *Laurie-Anne band* et ses artistes sur scène pour une 2^e année consécutive, sans oublier nos commanditaires qui ont contribué au succès de cette journée de festivités. Nous aimerions aussi souligner l'incroyable performance des jeunes qui sont montés sur scène au début de la soirée en première partie du spectacle, quel talent!



NOS BONS COUPS!



CONCERT DE LA SINFONIA DE LANAUDIÈRE - 11 JUILLET

Lors de la soirée du 11 juillet dernier, nous avons pu recevoir La Sinfonia de Lanaudière dans notre belle église de Saint-Côme ! Celle-ci nous a interprété les airs de Vivaldi, ainsi qu'un hommage à Jean-Pierre Ferland. Plus de 60 personnes ont pu assister à ce spectacle qui était de toute beauté visuellement, l'éclairage donnait une ambiance enchantée à la prestation !

LES VENDREDIS DE L'HARMONIE - 12 JUILLET, 2, 16 ET 30 AOÛT

La 4^e édition des Vendredis de l'Harmonie se finalisait déjà dans la soirée du 30 août laissant derrière nous 8 spectacles inoubliables, en plus d'avoir eu principalement du beau temps pour ces 4 soirées. Ce fût un été de nouveautés avec le village de restaurateurs dans le stationnement du Vieux presbytère. Nous sommes également fiers d'avoir eu la possibilité de mettre de l'avant nos groupes locaux en leur offrant de la visibilité; faire les premières parties des Vendredis de l'Harmonie. La Municipalité est bien heureuse de pouvoir inviter des artistes aussi talentueux à performer sur notre scène, en espérant vous compter aussi nombreux chaque année !



En remerciant encore une fois nos commanditaires principaux :

- Station Touristique Val Saint-Côme
- MRC de Matawinie
- Quincaillerie Larochelle
- Dépanneur R. Émery et Fils inc.
- Mme Caroline Proulx, députée de Berthier
- Trécarré Microbrasserie

MARCHÉ LES DÉCOUVERTES ESTIVALES - 31 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Lors de la longue fin de semaine de la Fête du travail, il y a eu la 5^e édition du *Marché les découvertes estivales*. 18 exposants se sont donné rendez-vous sous les chapiteaux et sur la pelouse du Vieux presbytère. Nous avons pu découvrir les nouvelles créations et rencontrer les artisans locaux dans une ambiance estivale. Nous sommes bien fiers du succès de l'événement, en plus de voir la participation grandissante à chaque nouvelle édition. Merci à tous ceux qui se sont venus pour encourager les artisans de notre belle région !

CINÉMA PLEIN AIR - 18 JUILLET, 15 ET 22 AOÛT

Une autre belle saison s'achève malgré les temps pluvieux qui nous ont amené à déplacer les représentations. Merci aux familles d'être présentes lors de ces soirées de cinéma en plein air et de nous permettre de continuer cette belle tradition estivale. Nous vous disons à l'année prochaine, avec un nouveau type de programmation pour l'été 2025 !



ÉVÉNEMENTS SKATEBORD ET JAM - 14, 21 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE

Une nouveauté cette année! Nous avons pu organiser trois activités d'initiation au skateboard données par Atlas, pour les jeunes de 8 à 17 ans. Nous avons eu la chance d'avoir des formateurs spécialisés dans le domaine, une belle opportunité qui s'offrait à nous puisque nous avons aussi pu profiter de notre aménagement de *skatepark* !

L'alcool est-il un problème pour vous ?
Alcooliques Anonymes peut vous aider !
450 759-6000 | www.aa-quebec.org/region90



GROUPE DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Le Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie invite les proches à se joindre aux groupes de soutien de Saint-Jean-de-Matha. Voici ce qui s'y passe :

- On échange avec des gens qui vivent la même problématique que nous;
- On cherche et partage nos « propres solutions », nos « bons coups »;
- On apprend à connaître les ressources du milieu et à les utiliser;
- On améliore nos connaissances sur les maladies de nos proches;

Les rencontres ont lieu au Centre Culturel situé au 86 rue Archambault à Saint-Jean-de-Matha les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30, une semaine sur deux à partir du 19 septembre.

CAFÉ-CAUSERIE

Le Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie invite les gens de 50 ans et plus à venir participer gratuitement à son Café Causerie.

Un lieu de discussion en bonne compagnie, le tout accompagné d'un café chaud et d'un bon beigne !

Les rencontres ont lieu à la Maison de la culture située au 20 rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez les mardis à partir du 10 septembre, une semaine sur deux.



Besoin de répit ou de transport ? Nous pouvons vous aider à l'organiser.

Inscription en tout temps et informations au **450 882-1089 (sans frais : 1 888 882-1086)** ou procheaidant@ccbm.qc.ca

UN MESSAGE DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE

Vous possédez une arme à feu à la maison ? Saviez-vous que cela représente un risque ?

La présence d'une arme à feu multiplie par 5 le risque de suicide comparativement à un foyer sans arme. Il est essentiel d'entreposer sécuritairement les armes à feu.

Voici quelques bonnes pratiques à mettre en place:

- Ranger les armes dans une armoire barrée et difficile à forcer.
- Mettre les munitions dans un autre lieu que les armes à feu.
- Utiliser un verrou de pontet.
- Garder les clés donnant accès aux armes ailleurs qu'à la maison (coffre de sûreté, au travail, chez un ami, etc.).
- Se départir des armes à feu non utilisées en communiquant avec la Sûreté du Québec ou votre service de police.



Commercial

G R O U P E



COUVREUR / ROOFING

R.B.Q. : 5609-2893-01

Bureau : **450 586-2809**
Cellulaire : **450 368-5221**

100, rue Lemire, Saint-Côme

*Nouveau service d'acupuncture à compter
du 15 septembre 2024*

TRAITEMENT AU LASER OU À L'AIGUILLE
PLUS DE 20 ANS D'EXPERIENCE

- ◆ au Centre le Rituel situé au 1421, rue Principale (Saint-Côme)
- ◆ à domicile (T. 450 803-8445)



LOUISE GAUTHIER, AC Membre : A009-04

TOTAL

ÉLECTRIQUE INC.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

Nous offrons un service d'électricien que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de **Total Électrique** saura répondre à vos besoins.

Appelez-nous au

450-541-4410

info@totalelectrique.com



Préparez-vous pour la
rentrée scolaire!



Internet illimité inclus
dans tous nos forfaits!

Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Mini Excavation St-Donat

Aménagement paysager complet



Excavation en espace restreint



Plantation d'arbres et arbustes



Aménagement paysager complet



Livraison : terre, pierre et sable



Terrassement



Location : mini-pelle excavatrice
mini excavatrice sur roues



**Entretien paysager
Guyline**

514.567.7537



- Entretien de plate-bande
- Taille d'arbustes
- Plantation
- Ajout de terre
- Paillis | Engrais
- Fermeture de terrain

24, chemin Charette, Saint-Donat | miniexcstdonat@live.ca
Patrick Roger 819-216-0844

Commercial



Nouveau menu déjeuner Tous les jours jusqu'à 11h30

Rendez-vous à Val Saint-Côme aux
deuxième étage du chalets des skieurs.

ÉVÈNEMENTS À VENIR



19 OCTOBRE



16 NOVEMBRE

La ROSÉE Blanche

450-883-0655

info@laroseeblanche.com

www.laroseeblanche.com

200 rue de l'Auberge, Saint-côme

Partenaires:

JAMREC SOCAN



FESTIVAL DES COULEURS ÉDITION 2024

28 - 29 SEPT | 5 - 6 OCT | 12 - 13 - 14 OCT

Programmation à venir | www.valsaintcome.com

Suivez-nous! f @